

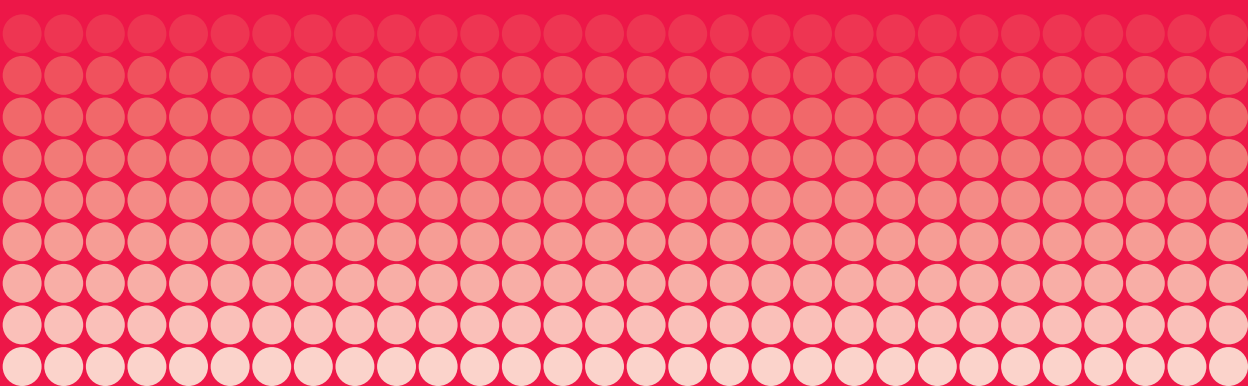
sipri



SIPRI YEARBOOK 2013

Armaments,
Disarmament and
International
Security

Résumé en français



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Le SIPRI est un institut international indépendant de recherche sur les conflits, les armes et leur contrôle, et le désarmement. Créé en 1966, le SIPRI fournit des données, des analyses et des recommandations sur la base de sources ouvertes, aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux médias et à tout public intéressé.

LE SIPRI YEARBOOK

Le *SIPRI Yearbook 2013* présente des données originales, entre autres sur les dépenses militaires mondiales, les transferts d'armes internationaux, la production d'armements, les forces nucléaires, les conflits armés majeurs et les opérations de paix multilatérales. L'annuaire accompagne ces données d'analyses pointues sur les aspects importants du contrôle des armements, de la paix et de la sécurité internationales. Publié depuis 1969, le Yearbook est écrit par des chercheurs du SIPRI et des experts extérieurs invités.

Cette brochure résume le contenu du *SIPRI Yearbook 2013* et propose des échantillons des données et analyses qu'il contient.

www.sipriyearbook.org

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Partie I. Sécurité et conflits, 2012	
1. Conflit armé	2
2. Opérations de paix et gestion des conflits	4
Partie II. Dépenses militaires et armements, 2012	
3. Dépenses militaires	6
4. Production d'armements et services à caractère militaire	8
5. Transferts d'armes internationaux	10
6. Forces nucléaires mondiales	12
Partie III. Non-prolifération, contrôle des armements et désarmement, 2012	
7. Contrôle des armes nucléaires et non-prolifération	14
8. Matières chimiques et biologiques : réduire les menaces à la sécurité	16
9. Contrôle des armes classiques et renforcement de la confiance militaire	18
10. Double usage et contrôles du commerce des armes	20
Annexes	22

Traduction : Danièle Fayer-Stern (GRIP)

© GRIP et SIPRI 2013



INTRODUCTION. LE POINT DE VUE D'UN ÉCONOMISTE SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE CONFLITS ET DE PAIX

TILMAN BRÜCK

L'utilisation de la force physique compte hélas parmi les principales caractéristiques de l'histoire du comportement humain. Vu la persistance et l'ampleur de l'usage intentionnel de la force, ou de la violence, dans les interactions humaines, les comportements de groupe et les actions de l'État, le degré de compréhension de ce sujet reste étonnamment faible.

Bien des politiques censées régler la violence de groupe potentielle ou réelle restent donc imparfaites. Par exemple, aucun des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), pierre angulaire du discours sur l'aide au développement depuis 2000, ne fait référence à la paix, aux conflits ou à la sécurité. Il est grand temps de remédier à cette lacune.

L'annuaire SIPRI entend combler ce manque actuel de connaissances en s'efforçant d'offrir des informations et une meilleure compréhension des conflits, de la paix et de la sécurité. Ceci afin d'améliorer les politiques visant un monde plus pacifique, plus sûr et plus équitable. Les sciences sociales ont identifié au moins quatre autres domaines où manquent les connaissances sur l'utilisation stratégique de la force par des groupes dans les zones où les institutions étatiques sont faibles, voire non démocratiques :

- les facteurs d'insécurité, de conflits et de fragilité ;
- les tendances en matière de sécurité, de conflits et de paix ;
- les conséquences de conflits violents et de l'insécurité, et
- les interventions et les institutions de sécurité et de paix.

Ces lacunes s'expliquent généralement par l'absence d'un système global de données de sécurité reliant les différents volets de la recherche sur la paix. Il s'agit sans doute de la faille la plus fondamentale et systématique présentée jusqu'ici.

Ce défaut de compréhension complique considérablement la consolidation de la paix et la prévention des conflits et laisse les interventions dans les conflits davantage au rang d'idéologie que d'intérêts communs réels, ce qui les rend finalement moins efficaces et renforce la croyance selon laquelle elles sont vouées à l'échec, ou tend à en prouver les limites.

Puisque tant d'autres aspects de la vie d'un individu ou de la société sont mesurables, il devrait être possible d'élaborer des indicateurs de paix et de sécurité, tant au niveau individuel que global ou national. Toutefois, il ne suffit pas de mesurer la perception de l'insécurité, de compter les victimes de guerre ou les épisodes de contrebande d'armes, d'élaborer des instruments de paix et d'estimer des indicateurs de sécurité. Malgré ces évolutions, et bien d'autres expliquées dans l'annuaire SIPRI au fil des ans, au moins deux défis importants subsistent.

Le premier défi consiste à définir les autres données nécessaires pour faire progresser l'étude de la sécurité, des conflits et de la paix. Le second, développer un « système mondial de comptes de la sécurité », qui rassemble dans un cadre cohérent les nombreuses variables qui mesurent les flux de la sécurité et de la paix.

Depuis presque cinquante ans, le Yearbook fournit un récit de l'évolution de la sécurité mondiale, en s'appuyant sur la capacité unique du SIPRI à recueillir, rassembler et interpréter les tendances pertinentes. Le temps est peut-être venu de se demander comment formaliser ce récit afin d'approfondir les connaissances sur les politiques en matière de sécurité et de paix. ●



1. CONFLIT ARMÉ

En 2011-2012, les conflits demeurent une préoccupation majeure pour la communauté internationale, surtout au Moyen-Orient, en Asie occidentale et en Afrique, mais aussi entre les États d'Asie de l'Est, où les tensions sont montées d'un cran. Néanmoins, le nombre de victimes de la grande violence organisée dans le monde est demeuré historiquement bas.

Le plus grand facteur responsable de la diminution mondiale du nombre de conflits armés et de victimes depuis la fin de la Guerre froide a été la réduction spectaculaire des grandes puissances engagées dans des conflits par procuration. Cependant, la relation entre les États et les conflits pourrait à nouveau changer.

Ces dernières années ont vu augmenter le nombre de conflits intra-étatiques qui acquièrent une dimension internationale, c'est-à-dire, où un autre État soutient l'un ou l'autre côté. Cette participation a souvent pour effet d'augmenter le nombre de victimes et de prolonger les conflits.

L'évolution des intérêts et des capacités née de l'affaiblissement de l'équilibre sécuritaire unipolaire post-Guerre froide et l'émergence d'éléments de multipolarité affectent clairement l'ordre international général, même si les niveaux de conflit restent relativement faibles.

Néanmoins, certaines évolutions en 2011-2012 pourraient annoncer la nécessité, si les tendances positives apparues dans les conflits au cours des dernières décennies sont durables, de trouver de nouvelles pistes de construction de relations de coopération internationale pour gérer l'ordre sécuritaire mondial en pleine mutation.

Les conflits armés après le « Printemps arabe »

En 2012, le Mali, la Syrie et le Yémen ont été ravagés par les conflits armés liés de près ou de loin au « Printemps arabe ». Les trois cas soulignent l'importance de comprendre le « Printemps arabe » et ses répercussions afin de saisir pleinement l'évolution des conflits

régionaux. Tous sont dans une certaine mesure définis et influencés par les bouleversements politiques majeurs de 2011.

Si les événements déclenchés par le « Printemps arabe » diffèrent d'un pays à l'autre en fonction des contextes nationaux, ces trois pays illustrent des phénomènes généraux clés pour la recherche en matière de paix et de conflits : la diffusion et l'escalade des conflits.

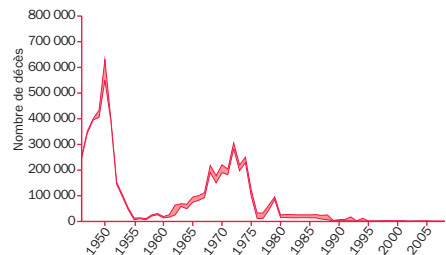
Il existe un risque évident de voir les conflits s'étendre et s'aggraver davantage dans cette région. Cependant, tout comme les conflits actuels étaient difficiles à prévoir au début du « Printemps arabe », leur évolution future l'est tout autant.

Une paix fragile en Asie de l'Est et du Sud-Est

Plus de 30 ans de paix relative ont contribué à faire de l'Asie de l'Est et du Sud-Est la région affichant la plus grande croissance économique au monde. Pourtant, la paix ne semble en rien garantie. Alors que les États ont évité tout conflit direct entre eux et ont cessé de soutenir des mouvements rebelles sur le territoire de l'autre, une suspicion vieille de plusieurs décennies persiste et l'intégration économique n'a pas été suivie d'intégration politique.

Des accumulations militaires rapides dans plusieurs pays, notamment en Asie de l'Est, ont

DÉGÈS LIÉS AUX AFFRONTEMENTS DANS LES CONFLITS ARMÉS EN ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST, 1946-2008



alimenté des tensions croissantes depuis 2008. Pendant ce temps, un certain nombre de conflits armés intra-étatiques, au Myanmar, aux Philippines et en Thaïlande, demeurent actifs en Asie du Sud-Est, certains ayant connu une escalade ces dernières années.

Afin de stabiliser la paix dans la région, il conviendra d'améliorer plusieurs relations bilatérales et multilatérales, notamment entre la Corée du Nord et du Sud, la Chine et le Japon, la Chine et l'ANASE, et la Chine et les États-Unis.

Schémas de violence organisée, 2002-2011

Le Programme de collecte de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP) a cartographié la violence organisée dans le monde en fonction de trois catégories d'actions violentes : le conflit étatique, le conflit non-étatique et la violence unilatérale.

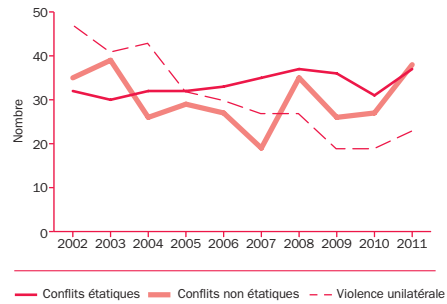
Le nombre total d'incidents de violence organisée entraînant la mort d'au moins 25 personnes en une année donnée (le seuil de comptage de l'UCDP) était légèrement inférieur en 2011 qu'en 2002 (98 pour 114). La raison en est uniquement une baisse de fréquence de la violence unilatérale, les conflits étatiques et non-étatiques étant plus fréquents en 2011 qu'en 2002.

La décennie 2002-2011 compte 73 conflits étatiques, dont 37 encore actifs en 2011, 223 conflits non-étatiques, dont 38 encore actifs en 2011, et 130 acteurs (répertoriés) de violence unilatérale, dont 23 en 2011.

Les trois catégories suivent des schémas nettement différents au fil du temps. Le nombre annuel de conflits non-étatiques peut fortement augmenter ou diminuer, sans pour autant dégager une tendance évidente. En revanche, on assiste à une évolution lente mais importante du nombre de conflits étatiques. L'évolution de la fréquence de la violence unilatérale se situe entre ces deux extrêmes.

Les données des années 2002-2011 illustrent la difficulté d'établir une corrélation directe entre les schémas des trois catégories de violence

NOMBRE DE CONFLITS ARMÉS, 2002-11



organisée. Les différentes catégories peuvent certainement s'influencer mutuellement (comme le montrent les exemples du « Printemps arabe », de l'Asie de l'Est et du Sud-Est). Cependant, les mécanismes sont complexes et leur compréhension, et a fortiori leur gestion, exigent une étude approfondie au cas par cas. ●



2. OPÉRATIONS DE PAIX ET GESTION DES CONFLITS

L'année 2012 a connu au total 53 opérations de paix, une de plus qu'en 2011, le 3^e score le plus bas pour la période 2003-2012. Le personnel engagé dans les opérations multilatérales dans le monde a diminué de plus de 10% en 2012 (28 487 personnes de moins pour un total de 233 642), tandis que la légère réduction, depuis 2011, des effectifs déployés s'est accélérée. Cette forte baisse était due au retrait des troupes de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan. Toutefois, elle survenait après environ une décennie d'expansion rapide, et le total des déploiements demeurait le 3^e plus élevé depuis 2003.

En dehors de la FIAS, les déploiements ont augmenté de 847 personnes. Il s'agit de la première augmentation de personnel non-FIAS depuis 2008. La légère augmentation du nombre d'opérations entre 2011 et 2012 suggère que la tendance, à la baisse depuis 2009, commence peut-être à se stabiliser.

L'austérité a incité certains États à plus de prudence face aux dépenses en opérations de paix et à augmenter les contraintes budgétaires sur les missions en 2012. Le Conseil de sécurité des Nations unies a imposé de plus en plus de critères et d'indicateurs pour évaluer l'efficacité de ses missions et pour décider d'éventuels renouvellements de mandats.

Les doutes sur la capacité et la volonté de protéger les civils (POC) dans les opérations de paix ont été renforcés en 2012 par les échecs perçus des opérations de l'ONU en Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo (RDC) et Soudan du Sud. Cependant, le problème est peut-être davantage lié au côté irréaliste des mandats et des attentes qu'ils suscitent. La communauté internationale s'est également montrée divisée face au coup d'État militaire en Guinée-Bissau, où l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE) et l'ONU ont refusé de reconnaître un

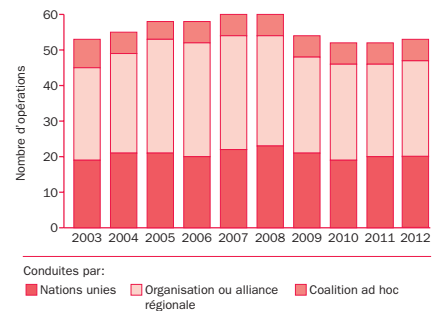
gouvernement de transition issu d'un processus controversé de médiation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Malgré ces doutes, divisions et contraintes budgétaires, rien ne laisse croire que le nombre d'opérations diminuera de manière significative dans un avenir proche, et en effet, le nombre de troupes déployées (hors Afghanistan) est susceptible de croître. L'ampleur de l'effectif total déployé après le retrait de la FIAS et sa répartition dépendront de trois facteurs : l'importance des futures coupes budgétaires en Occident et la mesure dans laquelle elles pourront affecter la capacité militaire et de maintien de la paix, le nombre de soldats finalement déployés au Mali, au Sahel et peut-être en Syrie, et la disposition des pays à mettre en pratique la responsabilité de protéger (R2P) et la protection des civils plutôt que de simplement exprimer leur indignation quant au manque de réactivité.

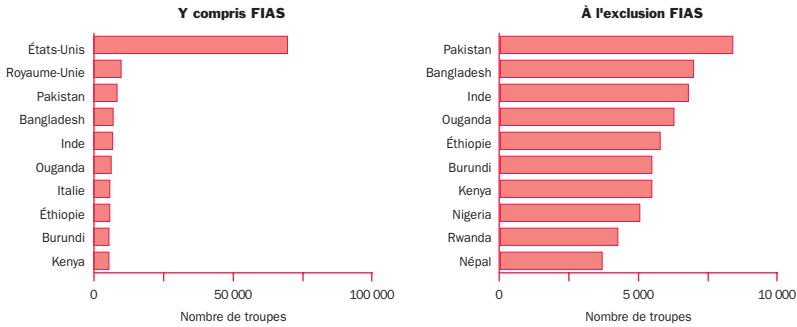
Évolution des opérations de paix en 2012

Trois nouvelles missions ont été lancées : la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB), la mission de l'UE de renforcement des capacités au Niger (EUCAP Sahel Niger) et la

NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX, 2003-2012



10 PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DE TROUPES AUX OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, 2012



Mission de supervision des Nations unies en Syrie (MISNUS).

Quatre missions ont été clôturées : la Mission de police de l'UE en Bosnie-Herzégovine (MPUE), la Mission intégrée des Nations unies au Timor-Leste (MINUT) et deux missions en Syrie : la Mission d'observation de la Ligue des États arabes en Syrie et la MISNUS, toutes deux en raison des niveaux élevés de violence qui les ont empêchées de s'acquitter de leur mandat.

Développements régionaux

Deux opérations ont été actives dans les Amériques en 2012, 8 en Asie et Océanie, 15 en Europe et 11 au Moyen-Orient.

Comme les années précédentes, l'Afrique a connu la plus grande concentration d'opérations de paix. Dix-sept opérations y ont été déployées, dont 9 sous le commandement de l'ONU, soit une proportion plus faible (d'opérations de l'ONU) que ces dernières années. La communauté internationale a affiché un regain d'intérêt pour la Somalie, mais est demeurée aux prises avec les questions d'impartialité et de protection civile en RDC, et a décidé de maintenir une « empreinte légère » en Libye.

Les évolutions liées à la transition et aux retraits prévus se sont poursuivies pour deux opérations en Asie et Océanie en 2012 : la FIAS s'est concentrée sur le retrait d'ici la fin de 2014 et la MINUT s'est clôturée à la fin de 2012. ●

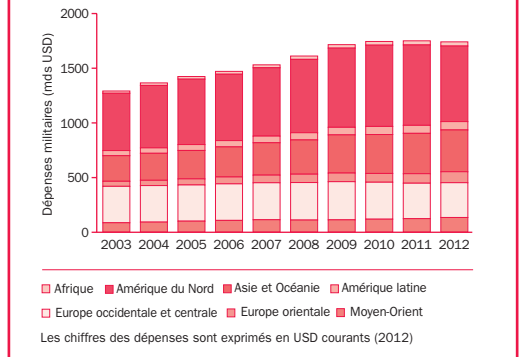


3. DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales en 2012 sont estimées à 1 756 milliards USD, soit 2,5% du produit intérieur brut (PIB) mondial ou 249 USD par personne dans le monde. Le total est inférieur d'environ 0,4% en termes réels qu'en 2011, la première baisse depuis 1998. Néanmoins, le total est plus élevé que pour n'importe quelle année entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et 2010. La répartition des dépenses mondiales en 2012 indique peut-être le début d'un déplacement de l'Occident vers d'autres parties du monde, en particulier l'Europe orientale et les pays en développement.

En Europe occidentale et centrale, les mesures d'austérité ont encore réduit les dépenses militaires. Si en Asie et Océanie, celles-ci ont augmenté en 2012, c'est à un rythme plus lent, en

DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2003-12



partie en raison d'une croissance économique plus faible à la suite de la crise financière mondiale de 2008.

En Asie centrale et du Sud, en Amérique du Nord, en Océanie et en Europe occidentale et centrale, les augmentations sur 2003-2009 ont été suivies de diminutions pour la période 2009-2012. En Afrique subsaharienne, en Asie de l'Est ainsi qu'en Amérique latine, le taux de croissance a fortement ralenti et, dans une moindre mesure, en Europe orientale et en Asie du Sud-Est. En revanche, le taux de croissance s'est accéléré au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'effet global sur le total mondial est une baisse de la croissance en 2010-2011 et une chute en 2012.

Dépenses militaires des États-Unis

Les dépenses militaires des États-Unis ont diminué de 5,6% en termes réels en 2012. Conjuguée à la baisse de 1% en 2011, cette baisse est la première manifestation claire d'un ajustement des dépenses militaires américaines à une situation d'après-guerre. Toutefois, les dépenses en 2012 (685,3 milliards USD), étaient encore supérieures de 69% en termes réels qu'en 2001, année marquant le début des guerres contre le « terrorisme », en Afghanistan et, dès 2003, en Irak.

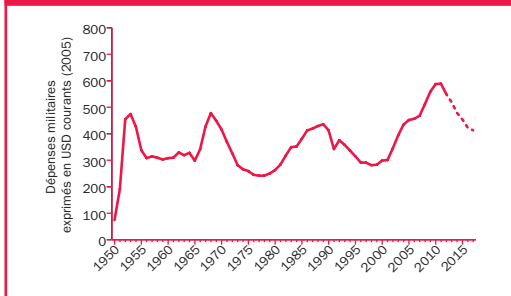
DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2012

Région	Dépenses (mds USD)	Évolution (%)
Afrique	39.2	1.2
Afrique du Nord	16.4	7.8
Afrique subsaharienne	22.7	-3.2
Amériques	782	-4.7
Amériques centrale et Caraïbes	8.6	8.1
Amérique du Nord	708	-5.5
Amérique du Sud	65.9	3.8
Asie et Océanie	390	3.3
Asie centrale et du Sud	59.8	-1.6
Asie orientale	268	5.0
Asie du Sud-Est	33.7	6.0
Océanie	28.2	-3.7
Europe	407	2.0
Europe occidentale et centrale	307	-1.6
Europe orientale	100	15
Moyen-Orient	138	8.3
Total mondial	1 756	-0.4

Les chiffres des dépenses sont exprimés en USD courants (2012).



DÉPENSES MILITAIRES DES ÉTATS-UNIS, 1950-2017



Le niveau et l'évolution future des dépenses militaires américaines ont été un sujet de premier plan dans le débat politique aux États-Unis en 2012. Cependant, le processus de prise de décisions sur les futures dépenses militaires était principalement lié et subordonné au processus politique traitant de la dette élevée et croissante du gouvernement.

Dépenses militaires russes

La tendance à la hausse des dépenses militaires russes depuis 1999 s'est fortement accélérée en 2012, augmentant en termes réels de 16%. Le projet de budget pour 2013-2015 prévoit une nouvelle hausse en termes nominaux d'un peu plus de 40% d'ici 2015. Ces augmentations surviennent alors que la Russie met en œuvre l'ambitieux Programme d'armement de l'État sur la période 2011-2020 et entreprend une vaste réforme de ses forces armées, dont beaucoup doutent qu'elle puisse être pleinement mise en œuvre.

Dépenses de sécurité et crime violent organisé en Amérique centrale

L'Amérique centrale compte parmi les plus bas niveaux de dépenses militaires en pourcentage du PIB dans le monde. Après la fin des guerres civiles de la région dans les années 1990 et en l'absence de menaces militaires externes, les dépenses de défense étaient généralement constantes ou en baisse, au moins jusqu'au milieu

des années 2000. Cependant, ces dernières années, cette tendance s'est inversée, certaines armées de la région s'étant engagées dans la lutte contre les cartels de la drogue et les groupes du crime organisé, aux côtés des forces de sécurité intérieure.

Gestion des budgets et dépenses militaires en Colombie et en Indonésie

Les cinquante ans de guerre de la Colombie contre la guérilla et les groupes de trafiquants de drogue ont été le principal facteur déterminant le niveau des dépenses militaires du pays. Malgré la guerre civile de longue durée et de graves problèmes de violations des droits humains commises par les forces de sécurité, la Colombie n'a pas récemment connu de régime militaire. La transparence des dépenses militaires est également correcte et s'est améliorée au cours des dernières années.

La vaste réforme du secteur de la sécurité qui a accompagné la transition vers la démocratie en Indonésie depuis 1998 a en grande partie mis fin à la domination de l'armée dans la vie politique. Cependant, alors que l'armée indonésienne ne cherche plus à s'ingérer dans la politique, le contrôle civil démocratique de l'armée reste faible, et les graves lacunes en matière de transparence et de responsabilité en ce qui concerne les finances militaires, la budgétisation et les marchés demeurent, en dépit de certains progrès dans ces domaines. ●

RAPPORTS À L'ONU SUR LES DONNÉES CONCERNANT LES DÉPENSES MILITAIRES

Le nombre d'États soumettant un rapport à l'instrument normalisé des Nations unies sur les dépenses militaires a chuté de 81 en 2002 à 49 en 2012. Les États européens affichaient le taux de notification le plus élevé en 2012 (27 États sur 48). Les plus mauvais taux étaient en Afrique (2 États sur 54) et au Moyen-Orient (0 État sur 14).



4. PRODUCTION D'ARMEMENTS ET SERVICES À CARACTÈRE MILITAIRE

Le ralentissement économique dû à la crise financière mondiale de 2008 et les mesures d'austérité imposées ensuite en Amérique du Nord et en Europe occidentale ont commencé à affecter les ventes de l'industrie mondiale d'armements en 2011-2012. Cependant, l'impact n'a pas été uniforme, avec des résultats variés pour chaque entreprise.

Des débats en cours sur les dépenses ont engendré une certaine incertitude sur le plus grand marché d'armes et de services militaires, les États-Unis, et sont la principale raison pour laquelle des entreprises des États-Unis et d'Europe occidentale ont tenté d'augmenter leurs parts de marché dans d'autres régions, notamment en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Les entreprises tentent chacune de se protéger contre les mesures d'austérité à travers la spécialisation militaire, la réduction des effectifs, la diversification, les exportations et autres formes d'internationalisation. Dans certains cas, des filiales ont maintenu ou augmenté leurs ventes d'armes et de services en dehors du pays du siège social.

Les entreprises ont également recours aux acquisitions pour améliorer leur offre de produits et services. Malgré l'importance de ces acquisitions, plusieurs cessions révèlent également les modes de restructuration utilisés par l'industrie pour s'adapter à l'environnement de l'austérité et aux besoins changeants des clients.

Les gouvernements utilisent plusieurs stratégies pour soutenir leurs industries d'armements hors de leurs marchés domestiques, notamment la promotion directe des exportations, le soutien à la réduction des coûts et l'utilisation de la rhétorique sur l'emploi dans l'industrie des armes. En revanche, les pays qui n'ont pas réduit leurs dépenses militaires voient ce dilemme comme une opportunité soit

d'obtenir des conditions plus favorables aux importations d'armes soit de développer leurs propres industries.

La cybersécurité et l'industrie de l'armement

L'importance croissante de la cybersécurité dans les domaines civil et militaire a conduit les sociétés de production d'armements et de services militaires à se diversifier de manière remarquable sur le marché de la cybersécurité.

En 2012, la cybersécurité a de plus en plus retenu l'attention des communautés politiques et sécuritaires internationales. Les révélations sur *Flames* et *Stuxnet* ont fait la une et alimenté de nouveaux débats sur l'utilisation croissante d'armes cybernétiques et la cyberguerre. Bien qu'il n'existe aucune preuve fiable, un nombre croissant de pays, dont la Chine, l'Iran, Israël, la Russie et les États-Unis, ont été soupçonnés d'utiliser des armes cybernétiques et de mener des interventions offensives dans le cyberspace.

La montée de la cybersécurité à l'agenda politique et militaire a des implications économiques évidentes. Selon une estimation, les dépenses mondiales publiques et privées en

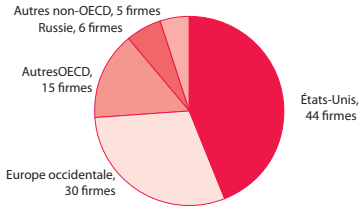
LES 10 PLUS GRANDES FIRMES PRODUCTRICES D'ARMEMENTS, 2011

Firme (pays)	Ventes (mio USD)	Profits (mio USD)
1 Lockheed Martin	36 270	2 655
2 Boeing	31 830	4 018
3 BAE Systems (RU)	29 150	2 349
4 General Dynamics	23 760	2 526
5 Raytheon	22 470	1 896
6 Northrop Grumman	21 390	2 118
7 EADS (trans-Europe)	16 390	1 422
8 Finmeccanica (Italie)	14 560	-3 206
9 L-3 Communications	12 520	956
10 United Technologies	11 640	5 347

Les entreprises sont basées aux États-Unis, sauf indication contraire. Les chiffres des bénéfices concernent toutes les activités de l'entreprise, y compris les ventes non militaires.



LES ENTREPRISES FIGURANT AU TOP 100 DU SIPRI POUR 2011, PAR PAYS



Le pays ou la région fait référence au siège de la société, et non pas nécessairement au lieu de production. La Chine n'y figure pas en raison du manque de données.

différente de firmes), les ventes d'armes de 2011 représentent une baisse de 5% en termes réels.

La diminution des ventes d'armes des entreprises du Top 100 en 2011 est due à plusieurs facteurs, dont le retrait de l'Irak et l'embargo des Nations unies sur les transferts d'armes à la Libye ; les retards de programmes et autres reports d'engagements dans des programmes d'armements dus à la réduction des dépenses militaires liées à l'austérité, et la faiblesse du dollar américain dans de nombreux pays en 2011. ●

matière de cybersécurité s'élevaient à environ 60 milliards USD en 2011 (soit 3,5% des dépenses militaires mondiales). En matière de cybersécurité, les États-Unis ont été les plus dépensiers, représentant plus de la moitié du total et le seul pays affichant des niveaux de dépenses publiques et privées presque égaux. Dans le reste du monde, le secteur privé représentait la majorité des dépenses nationales en matière de cybersécurité.

La dépendance des États envers les fournisseurs privés de cybersécurité pourrait devenir un sujet de préoccupation politique, notamment en matière de transparence démocratique, de contrôle, de responsabilité et de coût. La fourniture de services par les sociétés productrices d'armes ainsi que par les fournisseurs traditionnels de cybersécurité, peut changer la manière dont les États définissent et gèrent leurs politiques de cybersécurité et de cyberdéfense.

Le Top 100 du SIPRI des firmes productrices d'armes et de services militaires

Le Top 100 dresse la liste des plus grands producteurs d'armes et de services militaires du monde (sauf les firmes chinoises), classés selon leurs ventes d'armes en 2011. Les ventes d'armes et de services par ces 100 entreprises ont totalisé 410 milliards USD en 2011. En comparaison avec le Top 100 de 2010 (une série légèrement



5. TRANSFERTS INTERNATIONAUX D'ARMES

Le volume des transferts internationaux d'armes classiques majeures a augmenté de 17% entre les quinquennats 2003-2007 et 2008-2012. Les cinq plus importants fournisseurs en 2008-2012 – États-Unis, Russie, Allemagne, France et Chine – ont représenté 75% du volume des exportations. Pour la première fois depuis la fin de la Guerre froide, la Chine s'est classée parmi les cinq plus grands exportateurs d'armes, qui jusque-là n'avaient compté que les États-Unis et des États européens.

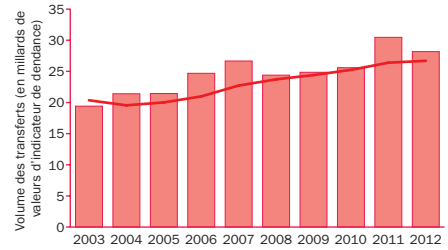
La Chine pourrait bien être à l'avant-garde d'une présence accrue de fournisseurs asiatiques dans le commerce international des armes, la Corée du Sud étant un fournisseur émergent et le Japon et Singapour, de potentiels futurs fournisseurs importants.

Autres changements notables en 2008-2012 : l'absence du Royaume-Uni du groupe des cinq principaux fournisseurs et ce, pour la première fois sur une période de cinq ans depuis 1950 ; la disparition des Pays-Bas du groupe de dix plus grands fournisseurs et le classement de l'Ukraine en tant que 9e plus grand fournisseur.

LES PRINCIPAUX IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS D'ARMES MAJEURES, 2008-12

Exportateur	Part mondiale (%)	Importateur	Part mondiale (%)
1. États-Unis	30	1. Inde	12
2. Russie	26	2. Chine	6
3. Allemagne	7	3. Pakistan	5
4. France	6	4. Corée du Sud	5
5. Chine	5	5. Singapour	4
6. Royaume-Uni	4	6. Algérie	4
7. Espagne	3	7. Australie	4
8. Italie	2	8. États-Unis	4
9. Ukraine	2	9. EAU	3
10. Israël	2	10. Arabie saoudite	3

LA TENDANCE DES TRANSFERTS D'ARMES MAJEURES, 2003-12



Graphique : totaux annuels; graphique linéaire: moyenne mobile sur cinq ans (tracées à la dernière année de chaque période de cinq ans).

L'une des conséquences de la crise financière aux États-Unis et en Europe a été la recherche plus pressante de nouveaux marchés d'exportation. Cela a conduit les États-Unis et certains États européens à rationaliser les procédures bureaucratiques et à s'engager plus volontiers dans la production sous licence, le transfert de technologie et les accords de coopération en matière de production.

Si les données du SIPRI sur les transferts internationaux d'armes n'en indiquent pas la valeur financière, un certain nombre d'États publient également des chiffres sur la valeur financière de leurs exportations d'armes. Selon des données nationales, le SIPRI estime à au moins 43 milliards USD la valeur totale du commerce mondial des armes en 2011.

Transferts d'armes vers l'Europe occidentale et centrale

En termes de volume d'importation des armes classiques majeures par les États d'Europe occidentale et centrale, la tendance correspond globalement aux tendances récentes des dépenses militaires dans la région. Entre 2003-2007 et 2008-2012, les importations en Europe occidentale ont chuté de 16% et de 49% en Europe centrale. En Europe occidentale, la baisse globale des importations s'explique en grande partie par la baisse des importations de la Grèce



et de l'Italie, qui ont chuté de respectivement 61 et 55%.

La décision de retarder et d'annuler des contrats d'importation semblent affecter les tentatives des États européens d'augmenter leurs propres exportations d'armes. Ces dernières avaient été renforcées récemment afin de compenser les pertes de revenus causées par le rétrécissement des marchés domestiques. Les coupes budgétaires des États européens peuvent également affecter les efforts consentis pour promouvoir la consolidation de la production d'armements en Europe ainsi que le développement et l'acquisition communs de systèmes d'armements.

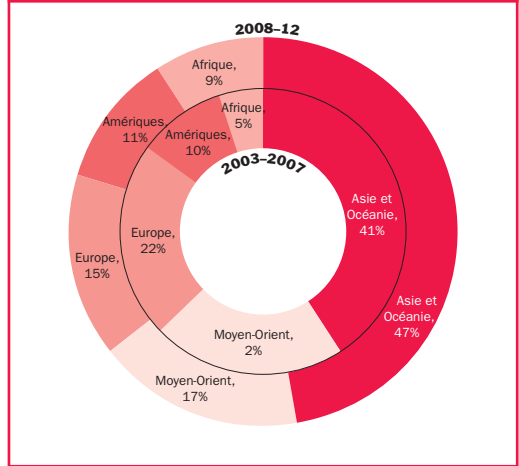
Transferts d'armes vers la Syrie

Alors que le conflit en Syrie s'est intensifié en 2012, la communauté internationale est restée dans l'impasse quant à la façon d'y répondre. Elle n'a pas pu s'entendre sur la façon de régler le conflit en général, ni en particulier sur la question de la fourniture d'armes aux parties en conflit. Alors que l'UE, la Ligue des États arabes, la Turquie et les États-Unis ont maintenu les embargos sur les armes contre le gouvernement syrien, l'Iran et la Russie ont continué de lui en fournir. Les forces rebelles ont demandé l'aide militaire étrangère et les pays voisins semblent leur fournir des armes directement ou des fonds pour s'en procurer.

Depuis le début du conflit en 2011, une nette division est apparue entre les États qui s'opposent aux sanctions de l'ONU sur la Syrie et continuent de fournir des armes au gouvernement syrien, et les États qui ont imposé des embargos sur les armes contre la Syrie et ont appelé à un embargo de l'ONU. Les responsables russes ont été les plus ardents défenseurs de la première position et ont clairement déclaré leur intention de poursuivre les livraisons d'armes en 2011-2012.

La principale source d'armes pour les groupes rebelles syriens semble avoir été la capture

RÉGIONS BÉNÉFICIAIRES DES IMPORTATIONS D'ARMES MAJEURES, 2003-2007 ET 2008-12



d'armes auprès des troupes et des arsenaux gouvernementaux. Des armes légères et de petit calibre ont également été achetées sur le marché noir en Irak et au Liban. Néanmoins, à plusieurs reprises en 2012, les forces rebelles ont appelé les gouvernements favorables à leur cause à leur fournir des armes et autres équipements militaires. ●

TRANSPARENCE DES TRANSFERTS D'ARMEMENTS

Le nombre d'États signalant leurs importations et exportations d'armes au Registre des Nations unies sur les armes classiques (UNROCA) a diminué de 86 États en 2011 à un record historiquement bas de 52 États en 2012. L'Afrique a été la seule région qui n'a pas enregistré une baisse significative de ses rapports.

Un nombre croissant de gouvernements a publié des rapports nationaux sur les exportations d'armes. En janvier 2013, 35 États avaient publié au moins un rapport national sur les exportations d'armes depuis 1990.



6. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Au début de 2013, 8 États possédaient environ 4 400 armes nucléaires opérationnelles. Près de 2 000 d'entre elles sont maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée. Si toutes les ogives nucléaires sont comptées – ogives opérationnelles, pièces de rechange, tant en stockage actif qu'inactif, ainsi que les ogives intactes dont le démantèlement est prévu –, les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, l'Inde, le Pakistan et Israël possèdent un total d'environ 17 270 armes nucléaires.

La disponibilité d'informations fiables sur les arsenaux des États dotés d'armes nucléaires varie considérablement. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis ont récemment fait d'importantes révélations sur leurs capacités nucléaires. En revanche, la transparence en Russie a diminué en conséquence de son refus de publier des données détaillées sur ses forces nucléaires stratégiques sous le nouveau Traité START 2010 russo-américain, même si elle partage ces informations avec les États-Unis. La Chine reste très opaque dans le cadre de sa stratégie de dissuasion de longue date.

Il est particulièrement difficile d'obtenir des informations fiables sur le statut opérationnel des arsenaux nucléaires et des capacités des trois pays qui n'ont jamais été partie au Traité de non-prolifération de 1968 (TNP), à savoir l'Inde, Israël et le Pakistan. En l'absence de déclarations officielles, les informations sont souvent contradictoires, inexactes ou exagérées.

Les États nucléaires légalement reconnus

Les cinq États nucléaires légalement reconnus suivant le TNP – la Chine, la France, le Royaume-Uni, la Russie et les États-Unis – semblent déterminés à rester des puissances nucléaires pour une période indéfinie. La Russie et les États-Unis ont entrepris d'importants programmes de modernisation de leurs systèmes de vecteurs nucléaires, ogives et installations de production.

FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2013

Country	Têtes déployées	Autres têtes	Total
États-Unis	2 150	5 550	~7 700
Russie	1 800	6 700	8 500
Royaume-Uni	160	65	225
France	~290	~10	~300
Chine	–	~250	~250
Inde	–	90–110	90–110
Pakistan	–	100–120	100–120
Israël	–	~80	~80
Corée du Nord	6–8?
Total	~4 400	~12 865	~17 270

Toutes les estimations sont approximatives et valables à dater de janvier 2013.

Ils poursuivent toutefois la réduction de leurs forces nucléaires à travers la mise en œuvre du nouveau traité START et à des réductions unilatérales de leurs forces.

Les arsenaux nucléaires de la Russie et des États-Unis étant de loin les plus importants, le nombre total d'armes nucléaires dans le monde a diminué. Les arsenaux des trois autres États nucléaires légalement reconnus sont beaucoup plus petits, mais les trois pays déploient de nouveaux systèmes d'armements ou en ont déclaré l'intention. Parmi les cinq États nucléaires légalement reconnus, seule la Chine semble augmenter la taille de son arsenal nucléaire. En 2012, elle a mené une série complète d'essais de missiles destinés à consolider sa force de dissuasion nucléaire mobile, terrestre et sous-marine.

Forces nucléaires indiennes et pakistanaises

L'Inde et le Pakistan augmentent la taille et la sophistication de leurs arsenaux nucléaires. Les deux pays développent et déploient de nouveaux types de missiles balistiques et de croisière d'armes à capacité nucléaire, ainsi que leurs



capacités de production de matières fissiles militaires.

La doctrine nucléaire de l'Inde repose sur le principe d'une dissuasion minimale crédible et du non-emploi en premier des armes nucléaires. En juin 2012, l'Autorité indienne de commandement nucléaire aurait insisté sur la nécessité d'une « consolidation plus rapide » de la posture de dissuasion nucléaire de l'Inde basée sur une triade opérationnelle des forces nucléaires.

En 2012, le Pakistan a mené une série d'essais visant à tester la plupart de ses missiles à capacité nucléaire actuellement en service ou encore en développement. Le Pakistan développe également son principal complexe de production de plutonium à Khushab, au Punjab.

STOCKS MONDIAUX DE MATÉRIAUX FISSILES, 2012

Les matériaux qui peuvent supporter une réaction explosive de fission en chaîne sont essentiels pour tous les types d'explosifs nucléaires, depuis les armes de fission de première génération jusqu'aux armes thermonucléaires avancées. Les matières fissiles les plus courantes sont l'uranium hautement enrichi (UHE) et le plutonium.

Pour leurs armes nucléaires, la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit aussi bien de l'UHE que du plutonium ; l'Inde, Israël et la Corée du Nord ont produit principalement du plutonium et le Pakistan principalement de l'UHE. Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile ont une certaine capacité de production de matières fissiles.

Le Panel international sur les matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux de matières fissiles.

	Stocks mondiaux, 2012
Uranium hautement enrichi	~1285 tonnes*
Plutonium séparé	
Stocks militaires	~224 tonnes
Stocks civils	~264 tonnes

* À l'exclusion de 92 tonnes à appauvrir.

Forces nucléaires israéliennes

Israël poursuit sa politique de longue date d'opacité en matière nucléaire. Il ne confirme officiellement ni ne nie posséder des armes nucléaires. On estime qu'Israël possède environ 80 armes nucléaires intactes, dont 50 sont lancées par missiles balistiques à moyenne portée Jericho II et 30 sont des bombes à gravité à lancement par avion. Le Statut opérationnel du missile balistique à plus longue portée Jericho III est inconnu. En 2012, on soupçonne à nouveau Israël d'avoir développé des missiles de croisière à capacité nucléaire lancés depuis un sous-marin.

Capacités nucléaires de la Corée du Nord

La Corée du Nord entretient un programme nucléaire militaire secret et très opaque. Aucune information publique ne permet de vérifier qu'il possède des armes nucléaires opérationnelles. Cependant, en janvier 2012, le directeur du renseignement américain a estimé que la Corée du Nord avait fabriqué des armes nucléaires, sans toutefois pouvoir indiquer la taille des stocks.

En 2012, plusieurs rapports non gouvernementaux ont conclu, sur la base de l'analyse de l'imagerie satellitaire et d'autres preuves, que la Corée du Nord menait des préparatifs techniques en vue d'un troisième essai nucléaire souterrain dans les tunnels de son site d'essai nucléaire, Punggye-ri, dans le nord-est du pays. ●



7. CONTRÔLE DES ARMES NUCLÉAIRES ET NON-PROLIFÉRATION

Inquiétude concernant la prolifération nucléaire en Iran

En 2012, le programme nucléaire de l'Iran est demeuré au centre des préoccupations internationales concernant la propagation des armes nucléaires. La résolution de la controverse de longue date sur la portée et la nature du programme a peu progressé. La reprise des pourparlers entre l'Iran et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU plus l'Allemagne (le « P5 +1 ») n'a pas réussi à briser l'impasse du refus de l'Iran d'obéir aux injonctions du Conseil de sécurité de suspension de tout enrichissement d'uranium et d'autres activités sensibles concernant le cycle du combustible nucléaire.

L'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) n'ont pas pu s'accorder sur un plan-cadre pour lever les inquiétudes de l'AIEA face aux activités nucléaires potentiellement militaires de ce pays, en violation de ses engagements envers le Traité de non-prolifération (TNP) de 1968. L'impasse a conduit à de nouveaux appels à élargir les pouvoirs juridiques de l'AIEA afin d'enquêter sur les parties au TNP soupçonnées d'avoir violé leurs accords de garanties mandatées par le traité, au-delà même des pouvoirs prévus dans le modèle de protocole additionnel.

L'absence d'avancées de ces deux séries de pourparlers distinctes mais étroitement liées ont alimenté les spéculations selon lesquelles certains États – en particulier, Israël ou les États-Unis – pourraient privilégier des mesures autres que juridiques, ou même l'usage préventif de la force militaire pour contrer le programme d'armement nucléaire dont l'Iran est soupçonné. Le regain d'attention pour les options militaires a soulevé des doutes supplémentaires sur l'efficacité des approches juridiques

internationales, en particulier le recours à des sanctions économiques punitives, pour résoudre les violations, soupçonnées ou avérées, d'importantes obligations et normes des traités de contrôle des armements.

Programme nucléaire de la Corée du Nord

Les pourparlers à six sur la dénucléarisation de la Corée du Nord sont restés en suspens en 2012, tandis que ce pays a réaffirmé son statut d'État possédant l'arme nucléaire. Il a toutefois accepté de suspendre ses programmes de missiles nucléaires et balistiques en échange d'une aide humanitaire des États-Unis. Cependant, cet accord a été rapidement brisé lorsque Pyongyang a procédé au lancement d'une fusée porteuse de satellite, décrit par les États-Unis et ses alliés dans la région comme un essai déguisé de missile balistique.

Le lancement, effectué le 13 avril 2012 en présence d'observateurs internationaux, a été un échec largement médiatisé. La fusée à trois étages Unha 3 a explosé peu après le décollage. La décision de la Corée du Nord de procéder au lancement a suscité une vague de critiques internationales.

L'évolution des programmes de missiles nucléaires et balistiques de la Corée du Nord en 2012 semble indiquer que le nouveau dirigeant nord-coréen Kim Jong-un privilégierait la politique axée sur les intérêts militaires, fort des progrès de ses capacités nucléaires et balistiques. L'année s'est achevée avec un pessimisme accru en Asie du Nord-Est quant aux perspectives de reprise des négociations multilatérales visant à inciter la Corée du Nord à renoncer à son arsenal nucléaire naissant en échange de l'aide internationale.

L'OTAN et les armes nucléaires non stratégiques

La question de l'avenir des armes nucléaires non stratégiques (tactiques) en Europe s'est imposée lorsque l'Organisation du Traité de l'Atlantique



Nord (OTAN) a achevé la Révision de sa posture de défense et de dissuasion (RPDD) en 2012. La RPDD a réaffirmé les armes nucléaires comme une composante essentielle des capacités globales de dissuasion et de défense de l'OTAN, telles qu'exposées dans le Concept stratégique de l'OTAN de 2010, et n'a recommandé aucun changement concernant les armes nucléaires étasuniennes stationnées en Europe. Cependant, en affirmant que l'OTAN envisagerait de réduire davantage les armes nucléaires non stratégiques si la Russie prenait des mesures réciproques, la RPDD a laissé ouverte la possibilité d'étendre les mesures de contrôle des armes nucléaires au-delà du nouveau traité START russo-américain.

Les perspectives de réduction négociée des armes nucléaires non stratégiques obligeront les États-Unis et ses alliés de l'OTAN ainsi que la Russie à modifier leurs positions jugées incompatibles en 2012. À la fin de l'année, rien ne promettait que ces modifications aient lieu.

Mesures de lutte contre le terrorisme nucléaire

En 2012, les risques de terrorisme nucléaire et de détournement illicite de matières nucléaires et radioactives continuent d'être examinés au plus haut niveau politique. En mars, 53 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis au Sommet sur la sécurité nucléaire à Séoul, en Corée du Sud, en vue de renforcer les dispositions légales et réglementaires de sécurisation des matières et installations nucléaires à travers le monde.

Les dirigeants ont examiné la mise en œuvre des engagements volontaires pris lors du Sommet sur la sécurité nucléaire de 2010 à Washington et ont publié un communiqué identifiant les domaines prioritaires pour accroître la sécurité des matières nucléaires et radiologiques. Ils ont également examiné la relation entre la sécurité et la sûreté nucléaire à la lumière de l'accident de 2011 survenu à la centrale nucléaire de Fukushima, au Japon.

Ils ont en outre convenu de convoquer un 3e sommet, aux Pays-Bas en 2014, dans le cadre

des discussions sur le maintien de l'appui à la coopération en matière de sécurité nucléaire. La principale contribution des sommets sur la sécurité nucléaire a été d'attirer une attention politique de haut niveau sur la nécessaire mise en œuvre des programmes et projets en cours d'élaboration depuis de nombreuses années. Si les réunions de haut niveau ont augmenté la probabilité que les objectifs convenus soient atteints avant la réunion des chefs d'État et de gouvernement, les sommets à venir pourraient compromettre ces résultats. En effet, le centre des débats se déplace d'un accord sur les objectifs généraux vers des questions plus techniques et des projets spécifiques. ●



8. MATÉRIAUX CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES : RÉDUIRE LES MENACES À LA SÉCURITÉ

Armes chimiques : contrôle et désarmement

La Russie et les États-Unis ont été incapables de respecter l'ultime échéance d'avril 2012 pour achever la destruction de leurs stocks déclarés d'armes chimiques au titre de la Convention de 1993 sur les armes chimiques (CAC).

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a inspecté les armes chimiques de la Libye non déclarées auparavant. Par ailleurs, la destruction des armes chimiques anciennes et abandonnées, notamment celles abandonnées par le Japon en Chine pendant la Seconde Guerre mondiale, s'est poursuivie.

En 2012, les États parties à la CAC ont également discuté de la nature et des priorités futures du régime dans le cadre des préparatifs de la troisième Conférence d'examen de la Convention, qui s'est tenue en avril 2013. La vérification de la destruction des armes chimiques reste néanmoins le principal objectif opérationnel du régime.

Aucun nouvel État n'a rejoint la CAC en 2012. Au 31 décembre, 188 États avaient ratifié ou adhéré à la Convention ; 2 États l'ont signée mais

pas encore ratifiée et 6 États ne l'ont ni signée ni ratifiée.

Armes biologiques : contrôle et désarmement

En 2012, les États parties à la Convention de 1972 sur les armes biologiques et à toxines (CABT) ont tenu les deux premières d'une série de quatre réunions intersessionnelles d'experts et de parties, convenues à la 7e Conférence d'examen de la CABT en 2011. L'exercice consiste en un échange d'opinions et d'informations sur les mesures de renforcement des capacités, sur les implications de l'évolution de la science et de la technologie pour le régime, sur la mise en œuvre nationale efficace des dispositions de la Convention et sur l'amélioration de la transparence et de la confiance entre les parties.

L'Unité d'appui à la mise en œuvre de la CABT (ISU) a lancé la mise en œuvre d'un projet de base de données afin de faire correspondre les offres et les demandes d'assistance et de coopération. En comparaison avec la CAC, cependant, la capacité institutionnelle du régime est restée limitée.

Une nouvelle partie a adhéré à la Convention en 2012 : les îles Marshall. Douze autres États avaient signé mais non pas ratifié la Convention au 31 décembre 2012.

Allégations de programmes d'armes chimiques et biologiques

D'autres allégations de programmes et d'utilisation d'armes chimiques et biologiques ont eu lieu en 2012. Peu de rapports officiels ou de sources autrement autorisées ont permis de les expliciter. Nombre de ces allégations concernaient des stocks soupçonnés d'armes chimiques syriennes et des craintes que ces stocks soient utilisés dans la guerre civile que traverse ce pays.

Face à ces nombreuses allégations, un responsable du gouvernement syrien a déclaré que le pays possède bien de telles armes mais ne les utiliserait que contre des forces extérieures,

ARMES CHIMIQUES ANCIENNES ET ABANDONNÉES

En décembre 2012 :

- 3 pays avaient déclaré la présence d'armes chimiques abandonnées (ACA) sur leur territoire.
- 15 pays avaient déclaré posséder des anciennes armes chimiques (AAC) depuis l'entrée en vigueur de la CAC.
- Des inspections d'AAC ont été menées en Belgique, en Allemagne, en Italie, au Japon et au Royaume-Uni.
- Environ 75% des ACA ayant été récupérées à ce jour en Chine ont été détruites.



DESTRUCTION D'ARMES CHIMIQUES

Au 31 octobre 2012 :

- L'Irak, la Libye, la Russie et les États-Unis n'avaient pas encore achevé la destruction de leurs stocks d'armes chimiques.
- 54 258 tonnes (78%) de la catégorie 1 des armes chimiques avaient été détruites.
- 13 États avaient déclaré 70 anciennes installations de production chimique.
- 43 de ces installations avaient été détruites et 21 converties à des fins pacifiques.

et non contre son propre peuple. Un certain nombre de pays, y compris Israël, la Jordanie, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis, se seraient concertés sur les possibilités de contrôle et de sécurisation des sites d'armes chimiques présumés en Syrie afin d'empêcher l'utilisation de ces armes ou leur transfert vers des tiers. Le Secrétaire général des Nations unies et le directeur général de l'OIAC se sont entretenus, au titre de leurs mandats respectifs, sur les implications politiques et techniques de l'utilisation possible d'armes chimiques syriennes.

En outre, de nouvelles informations ont fait surface sur les méthodes utilisées par la secte japonaise Aum Shinrikyo dans son attaque de 1995 au sarin dans le métro de Tokyo et un compte rendu définitif du programme d'armes biologiques russes a été publié.

Surveillance de la recherche scientifique sur le double usage

En 2012, les communautés scientifiques et sécuritaires ont débattu de la pertinence de publier des études achevées en 2011 sur la transmissibilité de la grippe aviaire chez les furets. En cause, la crainte de voir cette recherche appliquée à des fins hostiles, notamment en transformant le virus de la grippe aviaire en une forme transmissible par aérosol entre les êtres humains.

Un comité spécialement convoqué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), formé pour examiner le travail des deux groupes de recherche – basés respectivement aux Pays-Bas et aux États-Unis – a également discuté de cette question. Les Pays-Bas ont envisagé d'imposer des contrôles de l'exportation des conclusions de la section sur la méthodologie de recherche du groupe basé en Hollande, mais a ensuite écarté cette idée. Le Conseil consultatif scientifique national pour la biosécurité (CCSNB) américain a quant à lui abandonné son opposition à la publication au motif que les chercheurs avaient modifié leurs conclusions provisoires de façon à rendre leur publication acceptable. Les deux documents ont été publiés en 2012. ●

9. CONTRÔLE DES ARMES CLASSIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE MILITAIRE

En 2012, les mesures de confiance et de sécurité (MDCS), c'est-à-dire l'ouverture et la retenue visant à rassurer quant au fait que les capacités militaires ne seront pas utilisées à des fins politiques, ont apporté une précieuse contribution à la réduction des tensions et à la prévention de l'escalade des incidents dans plusieurs régions du monde.

En plus d'empêcher une aggravation d'incidents spécifiques, des MDCS sont élaborées plus largement dans plusieurs régions comme un outil positif pour renforcer les relations de coopération entre les États, fondées sur le partenariat, la réassurance mutuelle et la transparence.

Alors que ces mesures seules ne suffisent pas à assurer la promotion de la sécurité coopérative, dans plusieurs régions, elles apportent une contribution utile pour promouvoir et encourager la stabilité et créer les conditions d'une croissance et d'un développement positifs.

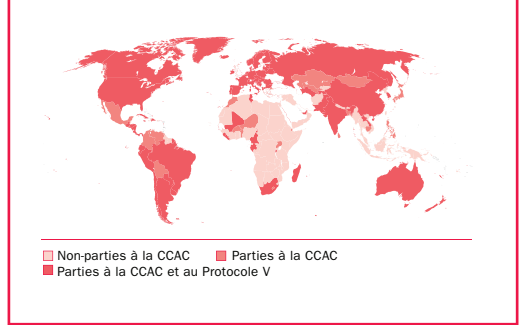
La situation en 2012 relative au contrôle des armements – les engagements contraignants à la modération spontanée dans la structure, l'équipement ou les opérations des forces armées – s'est révélée moins encourageante.

Initiatives de contrôle des armes à des fins humanitaires

Dans le domaine du contrôle humanitaire des armements (où les États renoncent aux capacités à effets non discriminants ou inhumains, indépendamment de leur utilité militaire), le rythme de mise en œuvre des accords existants reste lent et inégal.

En 2012, le principal enjeu pour les parties à la Convention de 1981 sur certaines armes classiques (CCAC) était la possibilité d'étendre le traité aux mines autres que les mines antipersonnel (MAMAP). Un consensus entre les

PARTIES AU PROTOCOLE V DE LA CCAC SUR LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE



parties à la CCAC sur les MAMAP s'est avéré difficile à atteindre, mais leurs points de vue semblent plus proches sur cette question que sur les armes à sous-munitions.

Le Protocole V de la CCAC sur les restes explosifs de guerre (REG) vise à réduire l'impact sur les civils des munitions non explosées et abandonnées. Le nombre de membres a connu une croissance régulière : des 115 États parties à la CCAC à la fin de 2012, 81 étaient également parties au Protocole V. La composition du Protocole V reste la plus faible en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

Dix États ont ratifié en 2012 la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions (CASM). Ceci indique que, même si l'adhésion est en constante augmentation, la CASM n'a pas accueilli de nouveaux membres en 2012, à la suite de l'échec de la tentative de la Conférence de la CCAC de se mettre d'accord sur les mesures relatives aux armes à sous-munitions en 2011.

Contrôle des armes légères en Afrique

Au cours de la dernière décennie, un cadre pour le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) en Afrique a peu à peu été créé. Quatre accords de contrôle des armes ont été adoptés, principalement sous l'égide des communautés économiques sous-régionales :



- le Protocole de 2001 sur le contrôle des armes à feu, munitions et autres matériels connexes dans la région de la SADC ;
- le Protocole de Nairobi de 2004 pour la prévention, le contrôle et la réduction des ALPC dans la Région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique ;
- la Convention de 2006 de la CEDEAO sur les ALPC, leurs munitions et autres matériels connexes; et
- la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des ALPC, leurs munitions, pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa).

Bien que le contrôle des ALPC fasse l'objet d'une approche fortement sous-régionale en Afrique, certains partenaires extérieurs clés, tels que l'Union européenne, privilégient néanmoins un dialogue stratégique au niveau continental avec les États africains. Compte tenu de la dépendance actuelle des instruments sous-régionaux vis-à-vis de fonds externes et de la difficulté de parvenir à un consensus sur les questions relatives aux ALPC au sein de l'Union africaine, il sera crucial d'améliorer la collaboration entre les instruments sous-régionaux et les partenaires extérieurs afin d'assurer leur mise en œuvre.

Contrôle des armes classiques et MDSC en Europe

En 2012 comme en 2011, il a été difficile de s'entendre sur de nouveaux progrès en matière de contrôle des armements classiques en Europe. Cependant, à la fin 2012, l'Ukraine – le nouveau président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour 2013 – a lancé un processus susceptible de fournir un futur cadre d'élaboration d'une nouvelle approche du contrôle des armements classiques.

Lors du Conseil ministériel de l'OSCE en décembre 2012, les ministres des Affaires étrangères ont convenu de lancer un processus

nommé « Helsinki + 40 ». L'un de ses objectifs est d'élaborer des mesures concrètes de mise en œuvre de l'engagement pris dans la Déclaration commémorative d'Astana de 2010 : sortir le contrôle des armements classiques en Europe de l'impasse et ouvrir la voie à des négociations sur un nouvel accord. Les mesures devraient être prêtes d'ici 2015, soit quarante ans après la signature de l'Acte final d'Helsinki.

MDSC en Asie et dans les Amériques

L'Asie connaît un grand nombre de tensions bilatérales et sous-régionales, des conflits non résolus causant régulièrement des incidents meurtriers et plusieurs différends frontaliers terrestres et maritimes. Néanmoins, bien que plusieurs initiatives asiatiques inscrivent les MDSC à leur ordre du jour, aucun mandat solide ni structure institutionnelle ne permettent d'appuyer les MDSC en Asie.

Contrairement à l'Asie, les différends frontaliers dans les Amériques n'ont pas conduit à des tensions ayant nécessité une intervention militaire. La région ne connaît aucune menace militaire externe majeure et a développé ces vingt dernières années une série de MDSC aux niveaux régional et sous-régional. Par exemple, les membres de l'Union des nations sud-américaines (Unión de Naciones Suramericanas, UNASUR) ont continué de mettre en œuvre des mesures convenues en 2011 et d'élaborer de nouvelles MDSC. ●

10. DOUBLE USAGE ET CONTRÔLE DU COMMERCE DES ARMES

Les gouvernements sont de plus en plus conscients du fait que le contrôle des flux d'armes classiques et d'articles pouvant être utilisés à la fois à des fins civiles et militaires – les biens à double usage – est un processus complexe impliquant la réglementation des exportations et du courtage, du transit, du transbordement et des activités de financement. Cette complexité demande efforts et coopération de tous les pays à travers le monde. Par conséquent, les États adoptent divers mécanismes multilatéraux et créent ou adaptent sans cesse des instruments visant à relever ces défis.

Négociations autour d'un Traité sur le commerce des armes

La conférence de juillet 2012 des Nations unies sur un Traité sur le commerce des armes (TCA) n'a pas pu conclure d'accord sur un projet de texte du traité. Plusieurs États, notamment la Russie et les États-Unis, ont demandé un délai de discussion supplémentaire pour les membres des Nations unies.

Deux questions se sont révélées particulièrement difficiles pour les négociateurs du TCA en 2012 : trouver un compromis acceptable sur la façon d'intégrer le respect des obligations découlant du droit international humanitaire et des droits humains à côté des prérogatives de sécurité de l'État en matière de transferts d'armes ; et définir la portée des éléments devant être soumis à des contrôles de transferts.

La conférence finale sur le TCA a eu lieu en mars 2013. Les États membres des Nations unies se sont vu accorder une dernière chance de parvenir à un consensus sur un traité international établissant des « normes internationales communes les plus strictes possibles pour le transfert d'armes classiques ».

EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES EN VIGUEUR EN 2012

Nations unies (13 embargos)

- Al-Qaïda et individus/entités associés
- République démocratique du Congo (FNG)
- Corée du Nord • Côte d'Ivoire • Érythrée • Iran
- Irak (FNG) • Liban (FNG) • Libéria (FNG)
- Libye (FNG) • Somalie • Soudan (Darfour)
- Taliban

Union européenne (19 embargos)

Applications d'embargos de l'ONU (9) : • Al-Qaïda, Taliban et individus/entités associés • République démocratique du Congo (FNG) • Côte d'Ivoire • Érythrée • Irak (FNG) • Liban (FNG) • Libéria (FNG) • Libye (FNG) • Somalie (FNG)

Adaptations d'embargos de l'ONU (3) : • Corée du Nord • Iran • Soudan

Embargos sans contrepartie de l'ONU (7) : • Belarus • Chine • Guinée • Myanmar • Soudan du Sud • Syrie • Zimbabwe

CEDEAO (1 embargo)

- Guinée

Ligue arabe (1 embargo)

- Syrie

FNG = forces non gouvernementales.

Embargos sur les armes, sanctions financières et autres mesures restrictives

En 2012, 13 embargos sur les armes dictés par les Nations unies, 19 par l'UE, et 1 par la Ligue des États arabes étaient en vigueur. Aucun nouvel embargo sur les armes n'a été imposé ou levé en 2012. Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi à convenir d'un embargo sur les armes contre la Syrie.

Plusieurs autres mesures restrictives ont été utilisées pour empêcher la prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques, et des systèmes de missiles-vecteurs. Il s'agit notamment de restrictions sur le commerce, de sanctions financières et de restrictions sur les



voyages. Les restrictions sur le commerce sont soit générales soit visent des biens en particulier.

Les sanctions financières sont notamment le gel des fonds ou des ressources économiques, les interdictions frappant les transactions financières ou les exigences d'approbation préalable à ces transactions, ainsi que les restrictions d'octroi de crédits à l'exportation ou à des fonds d'investissement. Les restrictions sur les voyages comprennent, entre autres, l'interdiction de vol et la non-admission de certains individus cités nommément.

En 2012, une entente importante a été conclue entre les États jouant un rôle central dans la gestion du système financier international sur l'utilisation de sanctions financières pour soutenir la non-prolifération. En outre, de nouvelles mesures ont été adoptées ou étendues afin tenter d'entraîner un changement dans la politique nucléaire nationale de l'Iran.

Régimes de contrôle des exportations

Quatre régimes informels et consensuels de contrôle des exportations travaillent chacun dans leurs domaines spécifiques, afin de renforcer la coopération en matière de contrôle du commerce. Il s'agit du Groupe d'Australie, du Régime de contrôle de la technologie des missiles, du Groupe des fournisseurs nucléaires et de l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations des armes classiques et de biens et technologies à double usage.

En 2012, tous ces régimes ont affiché la même tendance à élargir le champ des discussions et des directives sur les activités et les éléments devant être soumis à contrôles, en particulier en ce qui concerne le courtage, le transit et le transbordement, les transferts intangibles de technologies et le financement de la prolifération. Bien que les contrôles des exportations restent le principe essentiel d'organisation des régimes, les activités commerciales connexes sont de plus en plus au centre des efforts de contrôle.

Évolution du contrôle des exportations au sein de l'Union européenne

En 2012, la révision en cours de la Position commune de l'UE définissant des règles communes de contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires n'a conduit à aucune évolution majeure quant au contrôle des exportations d'armes, du courtage, du transbordement et du transit. Toutefois, les États membres de l'UE ont mis en œuvre un nouveau règlement régissant les échanges intracommunautaires de biens de défense.

La gamme des articles à double usage soumis à contrôle a été élargie selon les accords des régimes multilatéraux de contrôle, mais avec un retard considérable dû à la nouvelle obligation d'impliquer le Parlement européen. Les efforts du Parlement visant à étendre les contrôles de l'UE sur les biens à double usage aux transferts de technologie de surveillance s'inscrivaient dans une série d'initiatives faisant suite aux événements du « Printemps arabe » en 2011 et 2012. Le Parlement devient donc un nouvel acteur qui contribue à définir les contrôles du commerce à double usage au sein de l'UE. ●



ANNEXES

Traités sur le contrôle des armements et le désarmement en vigueur au 1er janvier 2013

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT)
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires (TTBT)
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention ENMOD)
- 1980 Convention sur la protection physique du matériel nucléaire
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques, CCAC, ou « Convention sur les armes inhumaines »)
- 1985 Traité de Rarotonga sur la zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée
- 1990 Traité sur les forces armées Conventionnelles en Europe (FCE)
- 1992 Traité sur le régime « Ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction (CAC)
- 1995 Traité de Bangkok créant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-est
- 1996 Traité de Pelindaba créant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction



CHRONOLOGIE SÉLECTIVE DE L'ANNÉE 2012

- 1er jan. L'Organisation de l'énergie atomique d'Iran annonce que l'Iran a fabriqué une barre de combustible nucléaire.
- 10 fév. Le Soudan et le Soudan du Sud signent un protocole d'accord de non-agression et de coopération.
- 22 mars Le président malien Amadou Toumani Touré est renversé par un coup d'État.
- 12 avril Un coup d'État militaire évince le gouvernement civil de la Guinée-Bissau.
- 1er mai L'Afghanistan et les États-Unis signent un accord de partenariat stratégique sur leur relation après 2014.
- 22 juin Un avion de combat F-4 turc est abattu par les forces syriennes.
- 2 juillet Début de la conférence de 2012 de l'ONU sur le Traité de commerce des armes.
- 2 août Kofi Annan démissionne en tant qu'Envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie et est remplacé par Lakhdar Brahimi.
- 11 sep. Le Japon annonce avoir fait l'acquisition de trois des îles Senkaku (Diaoyu) contestées en mer de Chine du Sud.
- 10 oct. Un avion de passagers syrien est intercepté et forcé à atterrir à l'aéroport d'Ankara.
- 29 nov. L'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution accordant à la Palestine le statut d'État non membre observateur auprès de l'ONU.
- 12 déc. La Corée du Nord lance avec succès une fusée Unha 3.

- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité de Semipalatinsk créant des zones dénucléarisées en Asie centrale
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions
- 2010 Nouveau Traité START ou traité de Prague sur les nouvelles mesures de réduction et

de limitation des armes stratégiques offensives

- 2011 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité

Traités non encore en vigueur au 1er janvier 2013

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN)
- 1999 Accord sur l'adaptation du Traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE)
- 2010 Convention de l'Afrique centrale sur le contrôle des armes légères et de petit calibre, leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa)

Organes de coopération en matière de sécurité

Les évolutions à souligner en 2012 sont l'adhésion de la Mongolie comme État participant à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et la suspension de la Guinée-Bissau de l'Union africaine (UA).

Le Mexique a été admis au Groupe des fournisseurs nucléaires et à l'Arrangement de Wassenaar, tandis que le Belarus a rejoint le Comité Zangger. Aucun État n'a rejoint les autres régimes de contrôle stratégique du commerce – le Groupe d'Australie et le Régime de contrôle de la technologie de missiles. ●



COMMENT COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2013

SIPRI Yearbook 2013: Armaments, Disarmament and International Security

Publié sur papier et en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-967843-3, hardback, xxii+574 pp., £100/\$185

OXFORD
UNIVERSITY PRESS

Pour de plus amples informations : www.sipriyearbook.org

TRADUCTIONS

Le SIPRI Yearbook 2013 sera traduit en

- arabe par le Centre for Arab Unity Studies (CAUS), Beyrouth
www.caus.org.lb
- chinois, par le China Arms Control and Disarmament Association (CACDA), Pékin
www.cacda.org.cn
- russe par l'Institute of World Economy and International Relations (IMEMO), Moscou
www.imemo.ru
- ukrainien par le Razumkov Centre (Ukrainian Centre for Economic and Political Studies, UCEPS), Kiev
www.razumkov.org.ua

Ces traductions sont financées par le département fédéral suisse de la Défense, de la Protection civile et du Sport. Veuillez contacter ces organisations pour plus de détails.



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9
SE-169 70 Solna, Sweden
Telephone: +46 8 655 97 00
Fax: +46 8 655 97 33
Email: sipri@sipri.org
Internet: www.sipri.org



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SECURITE (GRIP)

Créé à Bruxelles en 1979, le GRIP est un centre indépendant de recherche sur la prévention, la gestion et la résolution des conflits, notamment en Afrique subsaharienne. Expert dans le domaine de la lutte contre la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements, il étudie aussi la politique de défense de l'Union européenne, la production d'armements, les doctrines et les programmes militaires ainsi que l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).

PUBLICATIONS RÉCENTES DU GRIP

Le « pivot » américain vers l'Asie : conséquences sur le système de défense antimissile américain, asiatique et européen, Hellendorff Bruno & Rouppert Bérangère, 33 p., 7 €

Sur les traces des armes dans le dédale proche-oriental, Fanny Lutz, 41 p., 7 €

Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2013, Lesparre Sabrina & Mampaey Luc, 53 p., 8 €

Mali – De l'intervention militaire française à la reconstruction de l'État, Bernard Adam, 32 p., 7 €

Le contrôle du courtage en armements – Quelle mise en œuvre au sein de l'UE ?, Kloé Tricot O'Farrell, 36 p., 7 €

Côte d'Ivoire et Mali, au cœur des trafics d'armes en Afrique de l'Ouest, Georges Berghezan, 40 p., 7 €



Chaussée de Louvain, 467
B-1030 Bruxelles
T.: +32.2.241.84.20
F: +32.2.245.19.33
admi@grip.org
www.grip.org



SIPRI YEARBOOK 2013

Armaments, Disarmament and International Security

Le SIPRI Yearbook est un recueil de données et d'analyses sur :

- la sécurité et les conflits
- les dépenses militaires et l'armement
- la non-prolifération, le contrôle des armes et le désarmement.

Ce fascicule est un résumé de la 44^e édition du SIPRI Yearbook, qui couvre les évolutions en 2012 dans les domaines suivants

- *Conflits armés*, étude des conflits apparus dans le sillage du « Printemps arabe » et de la paix fragile en Asie de l'Est et du Sud-Est
- *Opérations de paix et gestion des conflits*, avec des comptes-rendus des nouvelles opérations en Syrie, au Sahel et en Guinée-Bissau
- *Dépenses militaires*, analyse du débat budgétaire aux États-Unis et des dépenses de sécurité dans le contexte de la criminalité violente en Amérique centrale
- *Production d'armes et services militaires*, avec le classement «Top 100 du SIPRI» et un article sur la cybersécurité
- *Transferts d'armes internationaux*, soulignant l'évolution des schémas de l'offre et de la demande et une étude sur les fournitures d'armes à la Syrie
- *Forces nucléaires mondiales*, analyse des stocks et de la production de matériaux fissiles
- *Contrôle des armes nucléaires et non-prolifération*, analyse des armes nucléaires non stratégiques de l'OTAN et des efforts pour combattre le terrorisme nucléaire
- *Réduction des menaces à la sécurité dues aux matières chimiques et biologiques*, soulignant en particulier la surveillance de la recherche scientifique à double usage
- *Contrôle des armes classiques et construction de la confiance militaire*, avec des études du contrôle des armes légères en Afrique et des mesures de sécurité et de confiance en Asie et dans les Amériques
- *Double usage et contrôle du commerce des armes*, avec des comptes-rendus des négociations pour un traité sur le commerce des armes, des sanctions et des évolutions des régimes multilatéraux de contrôle des exportations.

Le fascicule contient aussi des annexes détaillées sur les accords de contrôle des armements et de désarmement, les agences de coopération en matière de sécurité et les principaux événements qui ont jalonné l'année 2012.